



## SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le quatorze septembre à dix-neuf heures.

**Le Conseil Municipal de la Commune de POUZY-MESANGY, convoqué le 02 septembre 2016, s'est réuni dans la salle de la Mairie et des délibérations.**

**Présents Tout le Conseil Municipal, sauf Messieurs Michel MANGIN et Michel CHARDONNEREAU.**

**Mademoiselle Sylvie BEBIN a été élue Secrétaire.**

**Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.**

Travaux à l'école  
Remerciements

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant chaleureusement toutes les personnes qui ont aidé au déménagement et réaménagement des classes, à l'occasion des importants travaux réalisés dans l'école et la cantine. Citons, Julien BAYOT, Jean-Yves BERGER, Hélène et Joséphine BEAUCAMP, Mano CHARLES—BEAUCAMP, Fabienne LION, Sandrine et Alexandrine PHELOUZAT, Pierre-Louis MANGIN, les membres du Conseil Municipal, le personnel communal et enseignant.

Compte rendu de  
l'étude thermique des  
locaux scolaires

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du compte rendu de l'étude thermique et de ses conclusions. Etude commandée pour pouvoir bénéficier d'une dotation complémentaire de l'Etat aux travaux envisagés, à la seule condition qu'il y est une économie réalisée de 40 %. Les conclusions de ce rapport montrent effectivement une économie de 53 % pour l'école et de 63 % pour la cantine.

**Rénovation  
énergétique et gros  
entretien des locaux  
scolaires (salles de  
classe et restaurant  
scolaire)**

Dans le cadre de la rénovation énergétique et du gros entretien des locaux scolaires, et suite au compte rendu de l'étude thermique effectuée par le Cabinet EFFICEEA, Monsieur le Maire récapitule au Conseil Municipal les dépenses actualisées et l'estimation de l'acquisition d'une nouvelle chaudière thermique, ainsi que l'extension du réseau de chauffage jusqu'à la cantine :

- Menuiseries et huisseries (entreprise SOARES à YZEURE) : 22.340,59 €HT,
- Plâtrerie-peinture (entreprise NAUDOT à LUSIGNY) : 33.891,31 €HT,
- Etude thermique (EFFICEEA à VOUSSAC) : 540,00 €HT,
- Plomberie (Entreprise LAVIGNON à FRANCHESSE) : 1.834,42 €HT,
- Electricité (Entreprise VALCOURT à POUZY-MESANGY) : 727,69 €HT,
- Estimation chaudière et raccordements (SDE 03) : 25.000,00 €HT.

**Demande de  
subvention au titre  
de la DETR**

**(Annule et remplace  
la délibération du  
même objet en date  
du 19 janvier 2016)**

Après avoir étudié les différents montants, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité l'ensemble des propositions et les modalités de financement. Il donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour solliciter les différentes subventions susceptibles d'être octroyées pour ce projet et notamment pour la majoration de la subvention DETR.

Il est sollicité, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016 (DETR), une subvention minimum de 45 %, soit 37.950,30 €.

Modalités de financement :

- DETR : 37.950,30 € (45 %)
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 25.300,20 € (30 %)
- Emprunt : 10.000,00 €
- Fonds propres : 11.083,51 €.



Montant total :

**84.334,01 €HT**

Préconisation du SDE 03 en présence du technicien Monsieur Quentin RANOUX

Monsieur le maire avait convié Monsieur Quentin RANOUX, technicien au SDE 03, suite à la décision d'installer une chaudière a plaquette pour les besoins des installations communales. Vu l'important engagement financier à réaliser et la durée du retour sur investissement (20 ans), ainsi que le peu de visibilité sur les subventions 2017 (Région et Département), il préconise simplement de changer la chaudière actuelle par une plus performante et de raccorder la cantine à ce réseau de chaleur.

Le résultat du vote concernant le changement de la chaudière est le suivant :

- 6 pour une chaudière plus économique au fioul,
- 1 abstention,
- 2 contre.

Choix des lanternes, mâts et crosses route du Veurdre

Au Conseil Municipal du 12 juillet dernier, nous avons reporté ce point suite à un manque de visuel sur les deux modèles de lanternes proposés. Aujourd'hui, les membres du Conseil possèdent les éléments pour faire leur choix et se prononcent sur le modèle MICENAS.

Demande d'aide financière de la commune de MONTILLY

Monsieur le Maire fait part d'un courrier électronique reçu de l'ASSOCIATION DES MAIRES DE L'ALLIER relatif à une demande d'aide financière de la part de la commune de MONTILLY. Cette commune ayant eu d'importants dégâts sur diverses installations à la suite d'un orage. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne une suite défavorable à cette demande.

Demande de participation aux frais de scolarité de la part de la commune d'AVERMES (2<sup>ème</sup> rappel)

Monsieur le Maire fait part d'un deuxième rappel de la commune d'AVERMES, sollicitant la participation aux frais de scolarité d'un enfant de POUZY, pour un montant de 390 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote Contre à l'unanimité, argumentant à nouveau que le « service » existe sur le territoire communal.

TAP

Il est rappelé que les horaires des Temps d'Activités Périscolaires sont à l'identique de l'année 2015 / 2016, à savoir le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 H 40 à 16 H 10.

Etudes de devis

Sont étudiés et acceptés deux devis de l'ENTREPRISE VALCOURT. Un pour la pose d'une alarme incendie à l'école (873,23 €TTC), un autre pour la mise aux normes de toute l'installation électrique de la maison DUPERAT (14.930,03 €TTC).

**Décisions modificatives au budget N° 01**

Après en avoir délibéré, en raison d'un dépassement de crédit au Programme d'Investissement 112 (Bâtiments scolaires) article 21312, le Conseil Municipal prélève 11.000,00 € à l'article d'Investissement 21571 (Matériel roulant).

Au Fonctionnement sont prélevés 600,00 € au chapitre 022 (Dépenses imprévues) pour créditer l'article 6132 (Locations immobilières).

**Achat d'une cuisine aménagée pour la maison DUPERAT**

Dans le cadre de l'aménagement de la maison DUPERAT nouvellement acquise, le Conseil Municipal décide d'acquérir une cuisine aménagée d'occasion comprenant treize meubles de rangement avec évier et mitigeur pour un montant de 1.500 €.

Questions diverses

- Il est envisagé de remplacer le matériel roulant communal. Priorité est donnée

pour l'achat d'un utilitaire avec remorque. Le remplacement du tracteur est envisagé dans le courant de l'année 2017.

- Garderie : Il est rappelé que la garderie est assurée, tous les jours d'école jusqu'à 16 H 50. Un courrier récapitulatif des horaires sera rédigé à destination des familles.
- Les nouvelles responsables de la Bibliothèque La Fontaine, sollicitent un équipement pour recevoir les plus jeunes, à savoir quelques fauteuils adaptés à la lecture. A noter le changement des horaires le samedi : de 10 H 30 à 11 H 30.
- POUZY-MESANGY, encore précurseur, cette fois dans le domaine des sports : le Premier Adjoint, Alain VIRLOGEUX, fait part au Conseil Municipal de la création d'une équipe féminine de FOOTBALL. Le Championnat débute en octobre et plusieurs inscriptions sont déjà recensées.
- A noter l'information suivante : le logement dit de l'école est à louer.
- Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que le dossier Numérotation a été envoyé à la Société CREAPIXEL.
- L'espace d'affichage, contigu à la boîte aux lettres du bourg, sera prochainement délimité par une surface peinte.

